

**Zeitschrift:** L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier  
**Herausgeber:** L'effort cinégraphique suisse  
**Band:** - (1930)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Un point de vue  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-732494>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Libre opinion****Un point de vue**

Nous n'avons pas la prétention d'énoncer quelque chose de nouveau en disant que la publicité cinégraphique a réalisé d'immenses progrès ces derniers temps. Et les industries suisses ou autres, soucieuses d'être « à la page », usent fort habilement de ce nouveau moyen.

Cette publicité n'a qu'un tort, c'est de raccourcir d'autant un programme qui, maintes fois, est « tiré par les cheveux ».

Un autre inconvénient encore : En notre bonne ville de La Chaux-de-Fonds, six salles obscures se partagent les faveurs du public ; trois grandes, gérées par une même administration, et trois cinémas-brasseries. Or, pour peu que vous soyez fanatique de l'image animée, et que vous assistiez aux représentations des établissements administrés par la même société, vous avez le plaisir de voir défiler trois fois la même bande.

L'hiver passé, on nous fit visionner ainsi un nombre incalculable de fabriques de cigarettes. Obsédé, le public manifesta et la direction suprême ce genre de films.

A l'heure actuelle, nous sommes envahis par le chocolat ou les chaussures.

Il est évident que nous n'avons pas la prétention d'empêcher ce genre de publicité, ni dans notre intention de chercher à nuire, sachant que c'est là une source de revenus appréciables pour une administration.

On ne doit pas lutter contre le progrès ; mais on doit et on peut obvier aux inconvénients que celui-ci entraîne.

Il ne viendrait jamais à l'idée de l'abonné d'un quotidien quelconque de réclamer parce que son journal comprend trop d'annonces, s'il conserve normalement ses pages de texte.

Il en est de même des spectateurs du cinéma. Mais où ceux-ci ne sont plus d'accord, c'est quand on réduit la partie récréative pour vanter les mérites d'un produit quelconque.

Les directeurs ne pourraient-ils pas, puisque cette publicité paye, faire passer ces bandes hors programme ? Ils le font bien avec les clichés-réclame.

Ce serait une chose à étudier.

Car, le public, ou du moins un certain public, se doute bien que la chaussure X. est la meilleure, la cigarette Y la plus suave et le chocolat Z. le préféré, etc., on le lui a démontré si souvent...

Il est un fait indéniable, c'est que le commerçant, le fabricant, est à l'affût de la nouveauté pour captiver, pour frapper la foule et l'amener à user de ses produits. Les journaux, ils sont là pour ça ; le cinéma, la T. S. F., parfois le théâtre, sont envahis par cette nouvelle plaie d'Egypte. A quand le gramophone ? Par exemple, entre deux couplets, ou entre un *allegretto* et un *andante*...

En toute chose, il ne faut abuser de rien. eVe.

**Chez nos confrères...****Théâtre et cinéma, à Zurich**

On mande de Zurich au *Journal de Genève* :

« La vie théâtrale et artistique est si riche, à Genève, que votre correspondant se trouve tout naturellement dispensé de vous entretenir de celle de Zurich, qui ne fait bien souvent, surtout en matière de films ou de concerts, que la reproduire ou l'anticiper.

Le problème de la concurrence faite au théâtre d'ancien style par la bande parlante se pose partout dans les mêmes termes. Mais nous venons d'avoir à Zurich, comme à Bâle du reste, un exemple vraiment saisissant et annonciateur de l'avenir de la lutte que le personnage vivant doit livrer désormais à l'image animée pour se maintenir en faveur auprès du public.

Il s'agit de l'*Affaire Dreyfus*, qu'on a donnée simultanément au « Schauspielhaus », où elle n'a tenu l'affiche que quelques jours, et dans un de nos grands cinémas sonores, qui

l'a « tournée » plus d'un mois. Cette différence de durée n'a, par elle-même, rien de révélateur, étant conforme à l'habitude. Une pièce sérieuse, capable, comme la *Jeanne d'Arc* de Bernard Shaw, de dépasser d'un élan le chiffre de cinquante représentations, demeure à Zurich non moins qu'ailleurs, hors les grandes métropoles, une exception.

Il est intéressant de constater, par contre, que le même sujet porté à la scène et à l'écran par des hommes sachant, en somme, de part et d'autre leur métier, a incontestablement produit plus d'effet ici que là. Sans doute, le drame de Rehfisch et Herzog s'est privé d'une grande source d'émotion, en laissant le héros dans la coulisse, pour projeter toute la lumière sur les dessous politiques de l'*Affaire*. Il est évident, en outre, que le film se prête mieux que le théâtre à la mise en scène de l'histoire récente. A cet égard, le procès Dreyfus a gardé une sorte d'actualité. Quand on voit comme cette matière brûlante, encore saturée d'explosifs, peut empoigner des spectateurs germaniques, on se dit qu'il coulera de l'eau sous les ponts avant qu'on ose la présenter à un public français.

Mais enfin, nous le répétons, la confrontation directe de ces deux versions, l'une jouée, l'autre filmée, d'un même thème dramatique, a surtout accusé certains des avantages du film sonore sur le théâtre. Ces avantages, résultant de procédés purement techniques : amplification des voix, concentration de l'intérêt sur une figure détachée de l'ensemble, etc., ont assurément quelque chose d'extérieur. Ils n'en sont pas moins d'un effet irrésistible et cessent bientôt de paraître artificiels. Il est difficile de croire que l'acteur George, qui a joué et « parlé » supérieurement le rôle de Zola, eût pu paraître aussi vivant sur une scène ordinaire.

E. Br. »

**L'ABONNEMENT**

à  
L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE  
ne coûte que  
**Fr. 5**  
par année.